

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

COORDONNÉE PAR

ANNE DULPHY

AVEC LA CONTRIBUTION DE

BENOÎT D'ABOVILLE, YVES BOYER, ANTOINE COMPAGNON,
JULIAN FERNANDEZ, JACQUES FONTANEL, NICOLAS HAUPAIS,
MICHEL LEYMARIE, PIERRE MOREL, XAVIER PACREAU,
ALAIN-GÉRARD SLAMA, GEORGES-HENRI SOUTOU, SERGE SUR

SOMMAIRE

Prix Albert Thibaudet

- Rony BRAUMAN, *Guerres humanitaires ? Mensonges et intox (entretiens avec Régis Meyran)*, Textuel, Paris, 2018, 126 p., par Serge Sur

Notes de lecture

- Elie BARANETS, *Comment perdre une guerre. Une théorie du contournement démocratique*, CNRS Editions, Paris, 2017, 384 p., par Xavier Pacreau

- Philippe BARRET, *N'ayez pas peur de la Chine*, Robert Laffont, Paris, 2018, 345 p., par Yves Boyer

- Yadh BEN ACHOUR, *Tunisie, une révolution en pays d'Islam*, Labor et Fides, Genève, 2018, 350 p., par Antoine Compagnon

- Stéphane COURTOIS, *Lénine, l'inventeur du totalitarisme*, Perrin, Paris, 2017, 516 p., par Alain-Gérard Slama

- Alain DIECKHOFF / Philippe PORTIER (dir.), *L'Enjeu mondial. Religion et politique*, Presses de Science Po, Paris, 2017, 368 p., par Nicolas Haupais

- Andreï GRATCHEV, *Un nouvel avant-guerre ? Des hyperpuissances à l'hyperpoker*, Alma Editeur, Paris, 2017, par Pierre Morel

- Christian HARBULOT, *Le Nationalisme économique américain*, VA Press, Versailles, 2017, 120 p., par Jacques Fontanel

- Lauric HENNETON, *La Fin du rêve américain ?*, Odile Jacob, Paris, 2017, 303 p., par Georges-Henri Soutou

- Claude MARTIN, *La Diplomatie n'est pas un dîner de gala. Mémoires d'un ambassadeur. Paris-Pékin-Berlin*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2018, 952 p., par Benoît d'Aboville

- Jean-Marie MOEGLIN / Stéphane PÉQUIGNOT (dir.), *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Age (IX^e-XV^e siècle)*, PUF, Paris, 2017, 1 106 p., par Michel Leymarie

- Stephen SMITH, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset, Paris, 2018, 267 p., par Julian Fernandez

PRIX ALBERT THIBAUDET

Le Prix Albert Thibaudet a été créé au printemps 2008. Il porte le nom d'un écrivain connu pour ses travaux de critique littéraire, d'histoire des idées politiques et de relations internationales. Albert Thibaudet (1874-1936) est notamment l'auteur de *La Campagne avec Thucydide* (1922), comparaison entre la Grande Guerre et la guerre du Péloponnèse. Le prix qui l'honore est remis à l'auteur d'un ouvrage récent en langue française, consacré notamment aux relations internationales.

En 2018, il a été décerné à Rony Brauman pour *Guerres humanitaires ? Mensonges et intox*, publié par les éditions Textuel.

Rony BRAUMAN, *Guerres humanitaires ? Mensonges et intox (entretiens avec Régis Meyran)*, Textuel, Paris, 2018, 126 p.

Le fait que cet ouvrage résulte d'un entretien n'ôte rien à l'articulation et à la cohérence de l'ensemble. Il ne s'agit pas d'une conversation à bâtons rompus, mais d'un propos suivi, organisé et bien centré autour de ce que l'auteur dénomme « *guerres humanitaires* ». La formule de l'entretien n'est qu'une technique permettant d'aérer le propos, de le rendre plus fluide, plus direct et plus aisé à suivre pour le lecteur.

On connaît Rony Brauman, esprit libre, courageux, n'hésitant pas à prendre le contrepied de la *political correctness*, laquelle fait des interventions humanitaires un devoir et une vertu démocratiques, sanctifiant en quelque sorte le recours aux armes contre des États accusés de violer gravement le droit humanitaire. Rony Brauman n'est pas suspect d'ignorance ou d'indifférence à l'égard des souffrances subies par les populations. Sa biographie plaide pour lui, qui a été président de Médecins sans frontières (1982-1994). Lorsqu'il critique le recours au droit humanitaire pour justifier l'emploi de la force armée, on doit considérer son analyse comme celle d'un homme qui ne méprise ni ne néglige les considérations humanitaires mais qui à l'inverse dénonce leurs détournements.

On pourrait considérer ce livre comme un pamphlet, mais le ton mesuré et le raisonnement de fond suivi par l'auteur ne répondent pas aux critères d'imprécation et d'excès rhétoriques qu'implique le genre. Sans doute est-ce un livre à thèse, mais le souci d'argumenter, d'exposer des faits à l'appui de sa position en font un ouvrage à la recherche de la vérité, ce qui

devrait être le principe de tout intellectuel – *vitam impendere vero*. Cette vérité peut être difficile à entendre, tant elle renverse les émotions et sentiments suscités spontanément par l’invocation répétée, voire assénée, de massacres, d’exactions insupportables commises par les gouvernements ou entités contre lesquels on veut intervenir. Rony Brauman y substitue une forme de désenchantement à l’égard de la prétention à faire le bien par les armes, qui peut devenir contre-productive. Sa thèse peut choquer, auquel cas elle confirme le mot de Stendhal : « *Tout bon raisonnement offense* ».

L’auteur développe son propos sur le détournement dangereux des interventions humanitaires en six moments qui sont autant de chapitres. Il commence par le rappel des critères de la guerre « juste », dont l’objet est de limiter les motifs d’entrée en guerre, mais aussi les moyens employés pour combattre. La guerre juste recouvre ainsi tant le *jus ad bellum* que le *jus in bello*, *jus in bello* qu’on dénomme désormais « droit humanitaire », terme appartenant au droit positif depuis un avis consultatif de la Cour internationale de justice en 1996 sur l’emploi à la guerre des armes nucléaires. La guerre « juste » a un double aspect : si elle limite l’emploi de la force, elle le justifie dans certaines circonstances. Elle peut ainsi prendre le contrepied de la Charte des Nations Unies, dont l’article 2§4, l’un des axes de son texte, semble prohiber de façon générale le recours à la force armée entre les Etats. C’est ainsi que le *jus in bello*, censé modérer le recours à la force, est utilisé pour le justifier : le *jus in bello* domine et avale le *jus ad bellum*.

Rony Brauman n’insiste pas sur l’intervention américaine de 2003 en Iraq, d’une part, parce qu’elle n’a pas été justifiée par des motifs humanitaires, d’autre part, parce que les opinions publiques n’ont pas été convaincues par la propagande d’outre-Atlantique. Il remonte en revanche à l’intervention en Somalie au début des années 1990. Il y voit le laboratoire des guerres humanitaires à venir, comme de leurs méfaits et de leurs échecs. Il estime que la famine, les exactions contre les populations, œuvres de clans en conflit, étaient bien réels, mais que d’autres moyens, pacifiques, auraient été plus efficaces dans ce contexte. Voilà une appréciation qu’on peut discuter, d’autant que l’intervention était souhaitée par le Secrétaire général de l’ONU, Boutros Ghali, qui connaissait fort bien la situation, mais on ne contestera pas le fait que l’intervention armée a été un échec, un échec américain.

Les autres exemples retenus et analysés par Rony Brauman sont, d’une part, le Kosovo et, d’autre part, l’Afghanistan. Le conflit du Kosovo a été le berceau de la responsabilité de protéger, puisque le concept est apparu dans son prolongement et comme justification *a posteriori*. Brauman y voit une volonté de guerre américaine et estime avec de bons arguments qu’on a délibérément sacrifié les chances de règlement diplomatique avec la Serbie pour mieux recourir à la force. Quoi qu’on en pense, il est clair que le sort actuel du Kosovo ne plaide ni pour des solutions brutales ni pour des indépendances prématurées.

La promotion du concept de « responsabilité de protéger » n'est que l'une des méthodes par lesquelles, depuis la Charte, on a cherché à réintroduire la légalité de la violence armée dans les relations internationales. Elle est cependant l'argument le plus récent, argument largement utilisé par nombre d'Etats et même par le Conseil de sécurité dans l'affaire libyenne. Rony Brauman y voit un détournement, un exercice de propagande à de tout autres fins que la protection de populations menacées ou détruites. La Libye est un exemple caractéristique et l'auteur estime que les allégations de massacres programmés par le régime Kadhafi ont été largement exagérées, prenant sur ce point le contrepied de Bernard-Henri Lévy. Il évoque des « *faits alternatifs* », expression qui renvoie aux « *fake news* ». A noter en revanche qu'il ne dit rien de la Syrie, un peu le point aveugle de sa démonstration, et qu'il confesse son incertitude au sujet de l'intervention au Mali.

En définitive, l'auteur est conduit à s'interroger sur l'utilité du droit humanitaire, référence et révérence obligée des organisations non gouvernementales. Sa pensée sur ce point est complexe. D'un côté, il déplore avec raison que ce droit soit doublement affaibli, objectivement et subjectivement : subjectivement parce que facilement détourné avec cynisme par des fauteurs de guerre pour justifier leurs recours aux armes ; objectivement parce que les distinctions qui sont les siennes ne correspondent plus aux conflits contemporains, notamment la distinction entre combattants et non-combattants dans le contexte du terrorisme et des réactions qu'il appelle – ce qui le conduit même à une justification *a priori* surprenante des drones armés. D'un autre côté, il reconnaît la nécessité de chercher à limiter l'usage de la violence internationale par des considérations morales. Il oublie peut-être à ce sujet le rôle de la réciprocité, militairement fondamental en réalité alors même que le droit humanitaire l'exclut. Il est vrai que le terrorisme d'individus et de groupes qui font de leur mort l'assurance de leur béatitude éternelle ôte beaucoup de sa force à la réciprocité.

On comprend que les thèses de l'auteur appellent réflexion, discussion, parfois contestation. C'est précisément le mérite de ce livre, il ne laisse pas indifférent. Plus largement, la personnalité et l'œuvre de Rony Brauman, son intransigeance, son honnêteté et son courage intellectuels en feraient un récipiendaire pleinement légitime du prix Albert Thibaudet.

Serge Sur

NOTES DE LECTURE

Elie BARANETS, *Comment perdre une guerre. Une théorie du contournement démocratique*, CNRS Editions, Paris, 2017, 384 p.

Elie Baranet est docteur en Science politique de l'Université de Bordeaux, où il a soutenu une thèse intitulée *La Démocratie irrésistible ? Une explication des défaites des démocraties à travers l'étude des guerres menées par les Etats-Unis au Vietnam et par Israël au Liban*. Chercheur au LinX, laboratoire de l'Ecole polytechnique, et membre de l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM), il travaille essentiellement sur les rapports de la guerre et de la démocratie.

L'axe central de l'ouvrage concerne le rapport complexe qu'entretiennent les démocraties avec la guerre, tant au niveau de leur engagement que de l'exécution ou de la justification. C'est sur ce dernier aspect – la justification – que l'auteur insiste particulièrement, à travers une grille d'analyse qu'il qualifie de théorie du contournement démocratique et qui, pour lui, repose principalement sur l'écart substantiel existant entre les objectifs de guerre réels et les objectifs de guerre publics. Cette situation est le produit d'une tromperie des exécutifs démocratiques lorsque les objectifs de guerre réels dépassent de façon très significative les objectifs de guerre présentés à l'opinion publique, ce qui constitue la violation même du principe démocratique. Ainsi, les justifications trompeuses données par les responsables politiques des démocraties pour justifier les guerres dans lesquelles ils engagent leur pays sont justement à l'origine de leur échec.

Finalement, la défaite des démocraties en guerre est étroitement liée à la négation de ce qu'elles sont, de leurs principes, de ce qui constitue leurs spécificités dans ce moment particulier. Pour l'auteur, il s'agit même là d'une des causes majeures. Cela ne remet pas en cause une certaine autonomie des acteurs politico-stratégiques pour décider et conduire la guerre au sein des démocraties, mais stigmatise la violation du principe démocratique à travers le décrochement entre les buts de guerre réels qu'ils se sont assignés et ceux qu'ils ont présentés à l'opinion publique pour obtenir son adhésion. Ce décrochage – ou « *contournement démocratique* » pour reprendre la terminologie d'Elie Baranets – peut aussi bien être intentionnel dès l'origine de la guerre ou intervenir au cours des opérations. Il implique en tout état de cause une certaine complaisance des contre-pouvoirs démocratiques censés contrôler les responsables politiques dans ce type de situation. Seule une congruence entre les deux types d'objectifs

de guerre (réels et publics) peut permettre aux démocraties de gagner des guerres.

Le manque de transparence est donc à l'origine de contestations croissantes au sein de l'opinion publique, ce qui rend progressivement l'effort de guerre insoutenable politiquement. La guerre est alors perçue comme illégitime sur le plan intérieur, marquée par des contestations croissantes à mesure qu'elle provoque la mort des soldats et l'augmentation du coût des objectifs militaires. Pour éviter cela, le politique ne devrait pas faire l'économie d'une explication de la brutalité potentielle qu'implique une guerre face à une opinion publique qui n'en prend généralement pas la mesure ; il ne doit pas flatter la population dans un niveau de conscience inférieur à celui qui est le sien de la violence du monde à laquelle il est directement confronté et aux motifs réels des guerres dans lesquelles il doit parfois engager son pays afin de pouvoir en garantir les intérêts vitaux.

Cet ouvrage montre donc les effets des stratagèmes employés par les gouvernants sur le cours de la guerre. Ce n'est pas la démocratie, contrairement à ce qu'on pense, qui est à l'origine de l'échec militaire, mais la dissimulation et le contournement de celle-ci par les responsables politiques qui en sont la cause. Lorsque l'opinion a été trompée par le politique, ce dernier va alors davantage conduire la guerre dans la perspective que cette tromperie ne soit pas révélée plutôt qu'en fonctions d'objectifs stratégiques et militaires pertinents au service exclusif d'une efficacité opérationnelle. Il y est contraint pour éviter à tout prix le retournement de l'opinion publique, qui pointerait alors l'illégitimité démocratique de la guerre, entraînant par là même sa disgrâce. Dans ces circonstances, les objectifs politiques se disjoignent alors nettement des buts de guerre.

Elie Baranets appuie sa démonstration sur deux exemples. Le premier concerne la guerre du Vietnam, pour les Etats-Unis : le président Johnson, tiraillé entre l'intérêt politique que pouvait représenter pour lui une entrée en guerre et sa priorité de faire adopter ses grandes réformes sur le plan interne – son projet de *Great Society* –, s'est servi d'un faux compte rendu d'attaque vietnamienne pour lancer les opérations. La suite des événements fait tomber les Etats-Unis dans un engrenage fatal les conduisant à envoyer toujours davantage de soldats face à des revers sur le terrain attribué par l'auteur au décrochage croissant entre les objectifs politiques et les buts de guerre. Cette dégradation sur le terrain était parallèle à une forte contestation au sein même de la société américaine, y faisant naître un véritable clivage qui y laissa des traces profondes. Les dissimulations et les choix politiques qu'il a engendrés ont abouti finalement à l'échec de 1965.

Le second exemple concerne l'opération Paix en Galilée engagée par Israël au Liban en 1982. Au-delà de l'expulsion des forces palestiniennes du Liban, Ariel Sharon, alors ministre de la Défense, et Menahem Begin, Premier ministre, souhaitaient également faire partir les troupes syriennes qui y étaient stationnées. Or, s'ils atteignent le premier objectif, le second

est un échec, ce qui ne permet pas de qualifier l'issue de cette guerre de victorieuse, d'autant que le Hezbollah s'est ensuite installé au Nord Liban. Ainsi, en plus d'une défaite dans l'opinion publique israélienne qui a fini par contester vivement cette intervention, le but de guerre fixé par les autorités n'a pas été atteint. Pour l'auteur, les deux responsables de l'exécutif israélien ont contourné l'opposition du cabinet à une opération d'une telle envergure en justifiant la nécessité de conduire une opération de protection des frontières par une escalade de la violence qui s'y était produite avec des combattants palestiniens. Le mandat initial de repousser les forces palestiniennes de 40 kilomètres à l'intérieur du territoire libanais fut largement outrepassé, conduisant Tsahal jusqu'à Beyrouth, en visant en outre l'expulsion des forces syriennes du Liban. Le format initial de l'opération n'était donc pas conforme aux buts militaires finalement visés. Des responsables politiques avaient très nettement contourné les buts qu'ils avaient initialement soutenus devant l'opinion publique pour obtenir son adhésion.

Elie Baranets pense donc que la défaite trouve sa cause première dans « *l'abus par les gouvernants de leur position dominante* », à l'origine du contournement démocratique. Seul le fonctionnement effectif des contre-pouvoirs pourrait limiter ce type de détournement préjudiciable aux démocraties en temps de guerre. Même si l'analyse de la théorie du détournement démocratique à travers ces deux conflits est plutôt convaincante, on peut néanmoins s'interroger sur le fait que l'auteur ne se soit pas référé à d'autres conflits, parfois plus récents, comme l'intervention anglo-américaine de 2003 en Iraq, d'autant que la couverture de l'ouvrage semble le laisser entendre. La démonstration de l'auteur ne pourrait qu'y gagner en substance.

Xavier Pacreau

Philippe BARRET, *N'ayez pas peur de la Chine*, Robert Laffont, Paris, 2018, 345 p.

Philippe Barret entend dénoncer dans son ouvrage les préjugés caricaturaux que les Français, selon lui, ont portés et portent encore sur la Chine, dont il montre, avec érudition, l'extrême complexité. Bien avant Barret, d'illustres sinologues comme Simon Leys avaient déjà évoqué l'une des causes de ces préjugés : « *Le problème de la Chine est d'abord le problème de la connaissance de la Chine* ». Lors de sa conférence au Collège de France, Anne Cheng, quant à elle, dénonçait « *l'ignorance ou, pire encore, les idées préconçues de nos concitoyens, y compris de nos élites, concernant la Chine et sa culture* ».

Normalien, Philippe Barret a enseigné la littérature et la vie politique française à l'université Fudan de Shanghai. Il connaît manifestement bien la Chine, sa langue, son histoire, sa culture et sa vie politique et, à ce titre, son livre apporte un éclairage utile sur le pays. Cependant, sa

pensée, telle un palimpseste, porte l'empreinte de sa jeunesse communiste puis de sa participation à la gauche prolétarienne, dont il fut l'un des cadres, et c'est dommage que cela transpire à ce point dans son livre. Il condamne facilement. Il ne cesse de vitupérer contre l'Occident qui n'aurait jamais vraiment su développer, avec l'Empire du milieu, des relations respectueuses de l'identité chinoise. Comment pourrait-il en être autrement puisque, selon Barret, pour les Occidentaux, les principes d'universalité auxquels ils se réfèrent, gréco-romains et chrétiens, sont aux antipodes de la vision du monde des Chinois ? « *Le cumul des préjugés coloniaux et de l'anticommunisme détermine, pour l'essentiel, l'attitude de nos compatriotes vis-à-vis de la Chine* ».

Philippe Barret commence à brosser un panorama historique des relations entre la Chine et l'Occident depuis les temps les plus reculés. Il rappelle, à juste titre, le rôle éminent des jésuites qui, avec Matteo Ricci et ses successeurs, ont été de remarquables passeurs de la culture européenne en Chine et de celle de la Chine en Europe. Il s'attarde ensuite à montrer comment l'estime de quelques-uns pour la Chine a fait place, dès la fin du XVIII^e siècle, à une forme d'hostilité teintée de mépris à l'égard du peuple chinois. Suivent quelques pages incisives sur « *l'entreprise coloniale* » en Chine. La période actuelle porte également, aux yeux de l'auteur, son lot de méconnaissances et d'*a priori* négatifs de la part des Européens, notamment des Français. Cette image n'est pas totalement fautive mais il serait réducteur de s'auto-flageller comme le fait à loisir Barret, qui passe sous silence les méfaits de la période maoïste. Entreprise folle, le « Grand bond en avant » se donnait, par exemple, pour but de rattraper le niveau économique du Royaume-Uni ; il provoqua d'épouvantables famines dans toute la Chine, qui firent plusieurs dizaines de millions de victimes. Ses résultats furent tels que le parti dû réagir au risque de se voir renversé tant le mécontentement populaire était palpable. En décembre 1958, Mao fut contraint de renoncer à son poste de chef de l'Etat. Quelques mois plus tard, il dû faire face à des critiques exacerbées et fut si affaibli qu'il dut prendre du recul avec les affaires politiques, Lui Shaoqi remplaçant Mao à la tête de l'Etat. Les effets néfastes de la « révolution culturelle » sont également et pour l'essentiel passés sous silence. Grâce à ce vrai coup d'Etat qu'il a fomenté après l'éviction du chef d'état-major de la Commission militaire centrale, Mao prit le contrôle de Pékin avec l'aide de généraux fidèles et retrouva le pouvoir en déstabilisant, à partir de la base, la haute hiérarchie du parti. Avec la charte en seize points de la Révolution culturelle (août 1966), la Chine entra dans un délire absolu qui finit par créer confusion, anarchie et malheur qui la frappèrent durement pendant près de dix ans et la conduisirent au bord de la guerre civile avec l'armée écrasant les Gardes rouges. Alors, après avoir administré des leçons de moralisme, Barret pourrait à son tour s'en trouver l'objet lorsqu'il écrit que Mao peut figurer dans l'histoire chinoise à l'instar du premier empereur de la Chine unifiée, Ts'in Che Houang-ti.

Tout au long de son livre, Philippe Barret fait preuve d'érudition et, à cet égard, l'ouvrage mérite d'être lu car il informe utilement sur la pensée, la culture et la vie politique chinoises, qui ne peuvent être dissociées de la longue histoire de l'Empire du milieu. Les nombreuses pages qu'il y consacre sont vivantes et passionnantes. Il a malheureusement le don de gâcher trop souvent son ouvrage par des réminiscences marxistes-léninistes qui desservent sa thèse. A cet égard, on donnera un exemple parmi d'autres : il dénigre Simon Leys – à qui il reconnaît cependant quelques qualités – à propos de son analyse du maoïsme au prétexte que Leys a une vue « *troublée par un anticommunisme forcené* » qu'il attribue à « *sa naissance dans une commune bourgeoise [...et...] son éducation à l'école des serviteurs de Marie* ». Réquisitoire un peu court, digne d'un tribunal populaire ! La dernière partie de l'ouvrage, « *Regard sur l'avenir de la Chine* », demeure beaucoup plus pondérée.

Yves Boyer

Yadh BEN ACHOUR, *Tunisie, une révolution en pays d'Islam*, Labor et Fides, Genève, 2018, 350 p.

Il s'agit de l'édition mise à jour d'un ouvrage publié par la maison d'édition Cérès à Tunis en 2016. Yadh Ben Achour est juriste, ancien doyen de la Faculté des sciences juridiques de Tunis, ancien président de la Haute Instance de la révolution, spécialiste de Droit public et des théories politiques en Islam. Auteur de nombreux ouvrages, dont *Aux fondements de l'orthodoxie sunnite* (PUF), il est aujourd'hui membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies.

Il ne propose pas une histoire des événements advenus en Tunisie depuis 2010, mais une réflexion historique, philosophique, juridique sur le sens de ce moment qui a été qualifié de révolution. La première partie revient sur ce que peut signifier la notion même de révolution dans le contexte de l'Islam, sur les doutes qu'elle peut inspirer. Les références à la Révolution française sont ici nombreuses. Puis l'interrogation porte sur la notion, tout aussi controversée, de peuple engagé dans la révolution. L'auteur étant un juriste, l'accent est ensuite mis sur les aspects notamment constitutionnels de la révolution tunisienne. Particulièrement intéressante est la discussion prolongée sur la tension entre révolution politique et révolution culturelle, sur la manière dont la révolution politique peut conduire au renouvellement d'un conservatisme en matière de mœurs, que la « *dictature éclairée* » avait quelque peu libérées, et à une « *régression culturelle* » ou même à une « *régression culturelle salafiste* », selon l'expression de Gilles Kepel reprise par Ben Achour – Kepel est l'une de ses références régulière. Parmi les cas litigieux étudiés de près, celui de la succession après décès d'un conjoint non musulman, circonstance où les cours tunisiennes n'ont pas hésité à interpréter la nouvelle Constitution de 2014 dans les sens de la *charia* et de l'empêchement successoral pour cause de disparité de religion, malgré

le Code du statut personnel de 1956 adopté sous Bourguiba au moment de l'indépendance. L'autre cas exemplaire concerne le traitement des minorités, notamment homosexuelles, et la réactivation de l'article 230 du Code pénal de 1913, tombé en désuétude avant la révolution. Tout cela renvoie à la contradiction entre démocratie et théocratie, longuement analysée.

Le principal intérêt de ce livre tient au fait que son auteur a été un acteur important de la révolution tunisienne mais que, comme intellectuel, il conserve une distance judicieuse par rapport aux événements. Malgré quelques faiblesses (coquilles qui auraient demandé une relecture, nombreuses citations d'autorités, démarche parfois scolaire, par exemple dans la synthèse historique sur la notion de révolution), voilà donc un excellent ouvrage, moins de synthèse que de réflexion, sur la révolution tunisienne, dont la perspective est avant tout constitutionnaliste et modérément optimiste. Il est suivi d'une chronologie et d'une abondante bibliographie.

Antoine Compagnon

Stéphane COURTOIS, *Lénine, l'inventeur du totalitarisme*, Perrin, Paris, 2017, 516 p.

Ancien communiste, connu pour avoir été, avec Nicolas Werth, le maître d'œuvre du *Livre noir du communisme* (Laffont, 1997), Stéphane Courtois a été fortement contesté lors de la sortie de cet ouvrage collectif pour avoir comparé dans sa préface le « *génocide social* » du stalinisme et le génocide des Juifs par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette comparaison ne faisait guère gagner en clarté les causes de deux massacres également délibérés et monstrueux, mais étayés, l'un sur l'exploitation d'une haine sociale et l'autre sur la radicalisation d'un préjugé racial. Il faut se féliciter de ce que, dans son dernier livre, Stéphane Courtois abandonne ce débat stérile, voire dangereux, pour se concentrer sur ce qu'il connaît le mieux : l'histoire du bolchevisme, plus précisément de son fondateur Lénine. Et là, dans son domaine, il fait œuvre plus qu'utile et se signale à notre attention en dissipant trois confusions dont l'essentiel est résumé dans son titre.

La première confusion est demeurée tenace en Russie jusqu'à l'ère Brejnev, sinon jusqu'à nos jours, où la nostalgie d'un communisme idéalisé le dispute à la curiosité parmi la foule des visiteurs faisant la queue devant le mausolée de Lénine. Non, Lénine a eu beau, quand il était malade, désavouer Staline sur un coup de tête, il a eu beau tenter de mettre en place une « nouvelle politique économique », il a été, par l'intolérance, la violence et l'accaparement de tous les pouvoirs, l'initiateur du système à proprement totalitaire – bien que le mot totalitarisme n'apparaisse qu'en 1923 – sur lequel Staline a assis les bases d'une autocratie implacable. Loin d'avoir été trahi par Staline, Lénine a été « *l'inventeur du totalitarisme* ». Entendons

par là qu'il n'a pas attendu la période dite du « communisme de guerre » pour poser en doctrine, dès ses années de jeunesse, de déportation et d'exil, les piliers d'un système qui était encore sans équivalent en Europe, étayé sur quatre monopoles : le monopole des compétences gouvernementales et administratives de l'Etat par un parti unique ; le monopole, par ce parti, de la diffusion et du contrôle d'une idéologie « *commandant l'ensemble des idées dans tous les domaines* » (Philosophie, Sciences, Histoire, Arts, etc.) – la *Pravda* remonte à 1912 – ; le monopole du parti-Etat sur tous les moyens de production et de distribution des biens matériels, étayé sur la suppression de la propriété privée ; le monopole de la violence, à travers la terreur de masse utilisée comme moyen de gouvernement. Dans l'esprit de Lénine, le but suprême de ce système était, selon la formule de l'historien italien Emilio Gentile, la fondation d'une « *nouvelle civilisation* » à vocation universelle – dont l'implacable impérialisme de Staline s'est servi pour sa propagande.

La deuxième confusion a consisté à faire de la révolution de 1917 l'héritière de la révolution jacobine. L'analogie, on le sait, a beaucoup servi, notamment après le réveil des nationalismes sur les ruines de l'Empire soviétique, pour disqualifier, par amalgame, l'idéologie du progrès et de la raison des Lumières, dont la violence de la Terreur et le goulag seraient l'ultime aboutissement, l'ultime effet pervers. Ce thème a été très tôt avalisé par Trotsky, prédisant à Lénine, en octobre 1917, qu'il ne pourrait éviter des formes de terreur très violentes, « *à l'instar de ce qui s'est passé lors de la grande révolution française* ». Stéphane Courtois a raison de voir en Lénine « *l'inverse de Robespierre* », qui avait été heureusement « *incapable de développer une idéologie susceptible de détruire les valeurs fondamentales de la société* » : si la Terreur est allée, en Vendée ou à Lyon, jusqu'au bout de la pire violence, son crime est de n'avoir pas contrôlé la montée aux extrêmes ; il n'est pas d'être allé, comme Lénine, jusqu'à légitimer tous les terrorismes qui ont suivi dans le siècle et jusqu'à nos jours, en définissant la politique, à l'opposé de la formule de Clausewitz, comme « *la continuation de la guerre par d'autres moyens* ». Robespierre ne prétendait pas étatiser la société tout entière sous la tutelle d'un parti : rousseauiste, il voulait rendre la propriété accessible au plus grand nombre, non la faire disparaître. Marx, il est vrai, avait fourni un prétexte à Lénine, en faisant du droit la « *superstructure* » d'un rapport de forces. Courtois montre de façon implacable que les appels de Lénine au meurtre de masse (en particulier par la famine, dont Staline s'est souvenu contre l'Ukraine en 1932-1933) ont été théorisés par lui bien avant la période du communisme de guerre.

La troisième confusion est celle qui a fait du totalitarisme stalinien l'héritage des tsars. Le bolchevisme était-il inscrit dans les gènes de l'âme russe ? C'est sous doute le point sur lequel on regrette que Stéphane Courtois soit un peu court. Il explique Lénine par ses traumatismes personnels : mort de son père, pendaison de son frère quand il avait 18 ans,

rupture violente avec Netchaïev puis avec Plekhanov, influence enfin, bien connue, du *Que faire* de Tchernitchovski, dont le héros révolutionnaire, Rakhmetov, était devenu son modèle. Lénine, né à Simbirsk le 22 avril 1870, était un héritier bourgeois d'« une petite ville de province tapie au flanc de la formidable Volga », qui s'est trouvé, très jeune, « voué à un total déclassement ». Il aurait pu être un personnage des *Démons* de Dostoïevski ou de *Père et fils* de Tourgueniev. Faut-il comprendre son prodigieux destin comme un délire de « l'âme russe », vouée, par on ne sait quelle fatalité, à on ne sait quel esprit de soumission à l'autocratie des tsars – tel que l'a représenté Custine ? Pour échapper au reproche de totalitarisme, Staline ne s'est que trop servi de l'héritage des tsars. Ou bien faut-il le voir au contraire comme l'artisan du dévoiement de tout un peuple de haute culture au moment précis où ses élites libérales commençaient à se moderniser ? Le principal apport de cette biographie forte et dense, publiée à point nommé, est de nous inciter à voir en Lénine le premier moteur d'une catastrophe séculaire dont la Russie se sortira en ressaisissant le fil interrompu à la veille de la Première Guerre mondiale et certainement pas en réinventant le mythe d'un nouveau tsar.

Alain-Gérard Slama

Alain DIECKHOFF / Philippe PORTIER (dir.), *L'Enjeu mondial. Religion et politique*, Presses de Science Po, Paris, 2017, 368 p.

Recension d'une trentaine de textes d'historiens, de géographes, de sociologues et de politistes, ce travail collectif est mené par le Centre de recherches internationales de Sciences Po et le groupe Sociétés, religions, laïcités de l'École pratique des hautes études. Comme le souligne l'introduction, intitulée « La religion recomposée », il s'agit de montrer comment la religion, dans les différentes sphères culturelles, continue à « travailler » le politique. Même au sein des sociétés occidentales, l'idée commune selon laquelle la religion est morte est excessive et on assiste à un phénomène de polarisation des sociétés entre des franges qui, effectivement, se sont désaffiliées de toute conviction religieuse et des marges religieuses – plus ou moins consistantes – qui réinvestissent massivement le champ politique. Ce phénomène se réalise par le bas, quand des communautés s'isolent du reste de la société pour fonder un ordre politique en marge, ou par le haut, par l'action judiciaire ou la création de partis politiques très impliqués religieusement (comme Droit et Justice en Pologne). Hors de la sphère occidentale et des pays musulmans peut être identifié un phénomène de « désécularisation du politique » particulièrement présent en Inde.

Les différentes contributions illustrent ces thèses principales. Elles sont accompagnées de cartes, au demeurant très utiles, et d'illustrations. Les textes sont organisés autour de six thèmes principaux : l'inégale globalisation du religieux ; le nationalisme religieux ; le religieux dans les

affaires internationales ; les Etats et la religion ; un religieux remobilisé en Europe ? ; des violences religieuses ?. On le voit, les thématiques sont très vastes et recouvrent des sujets extrêmement différents les uns des autres.

Il est évidemment difficile de rendre compte de la variété des différentes contributions, amples, souvent très intéressantes, qui couvrent l'ensemble des aires culturelles, même si, évidemment, l'Europe et l'Amérique du Nord sont particulièrement étudiées. Certes, certaines contributions traitent de sujets pour le moins curieux, dont la relation avec la question religieuse est un peu lointaine, comme par exemple celle sur « *la conversion capitaliste des morts en Bulgarie* »... Globalement, le lecteur trouvera dans ces pages une très stimulante description du paysage religieux dans le monde, qui révèle la complexité des relations qui unissent aujourd'hui religion et politique.

Nicolas Haupais

Andreï GRATCHEV, *Un nouvel avant-guerre ? Des hyperpuissances à l'hyerpoker*, Alma Editeur, Paris, 2017, 303 p.

Dernier porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev, Andreï Gratchev, désormais installé en France, a consacré cinq ouvrages à la chute de l'Union soviétique et à l'échec de son dernier dirigeant. Sur un mode plus personnel, il a ensuite publié en 2014 son « *journal de bord d'un enfant du dégel* » sous un titre ironique, *Le Passé de la Russie est imprévisible*, qui exprimait déjà ses interrogations sur le destin de son pays.

Avec ce nouveau livre, Andreï Gratchev franchit une étape. Son essai, écrit pour la première fois en français, offre une lecture large et libre de la longue histoire de la guerre froide, non sans reconnaître qu'au cours des dernières années il est passé de la perplexité à l'inquiétude, comme l'indique son titre.

Sans prétendre faire œuvre d'historien, l'auteur offre une vue cavalière bien construite, concentrée sur les moments les plus marquants, en se référant aux principaux documents et analyses des deux camps ainsi qu'à sa propre expérience auprès de Gorbatchev. A intervalles réguliers, il revient brièvement à l'actualité récente pour relever certaines constantes dans le comportement des principaux acteurs.

D'emblée, l'auteur situe le début de la Guerre froide au lendemain immédiat de la conférence de Yalta. Un mois plus tard, en effet, Churchill constate dans une lettre du 13 mars 1945 à Roosevelt « *l'effondrement complet* » de ce qui avait été convenu – soit un an avant le fameux discours au Westminster College de Fulton, dans le Missouri, en présence de Truman, sur le « rideau de fer » qui se met en place « *de Stettin sur la Baltique jusqu'à Trieste sur l'Adriatique* ». Toutefois, cette rupture n'empêche pas une « *connivence objective* » qui permet la construction en miroir des idéologies et des doctrines stratégiques respectives. L'offensive nord-coréenne du 25 juin 1950 réintroduit la « *guerre chaude* » dans la confrontation et accélère les renforcements militaires. Cependant, Staline

laisse prudemment la Chine populaire, établie depuis moins d'un an, porter l'essentiel du conflit : sur un million de pertes au moins, les États-Unis en comptent 34 000 environ et la Russie 300. L'élection d'Eisenhower en novembre 1952 introduit un répit et Staline se dit prêt à le rencontrer – l'auteur ajoute « *Poutine n'a rien inventé* ».

Dans le chapitre suivant, « La bombe », Gratchev analyse « *le passage vers une autre étape – celle du poker nucléaire* ». Il relève la gestion complexe, voire hasardeuse, par Khrouchtchev de son propre camp, son côté « *pompier pyromane* », depuis le rapport secret au XX^e Congrès et la « coexistence pacifique », la course effrénée à l'arme thermonucléaire, l'accumulation des vecteurs, le ciblage réciproque, jusqu'à la crise de Cuba. La tension extrême de cette dernière, amplement étudiée, a pourtant laissé longtemps de côté d'autres composantes également dangereuses, dont le stockage secret à Cuba, en plus des missiles, d'une centaine d'armes non détectées, ou encore l'envoi d'un sous-marin soviétique jusqu'à Pearl Harbour. Le célèbre film *Docteur Folamour*, évoqué à plusieurs reprises dans l'ouvrage, lui paraît rétrospectivement en deçà de la réalité, d'autant plus que plusieurs accidents graves et quelques faux ordres de lancement, arrêtés au dernier moment par des exécutants incrédules au bout de la chaîne, auraient pu déclencher la catastrophe.

La secousse de la crise de Cuba installe une sorte d'« *armistice stratégique* » qui a pour conséquence d'accentuer la discipline dans chaque camp. C'est le moment de la parité, consacré par les accords SALT et ABM le 26 mai 1972, la doctrine de la destruction mutuelle assurée et la « *retenue réciproque* ». La détente en Europe est consacrée par les Accords d'Helsinki en 1975, perçus par Brejnev comme son triomphe personnel. Dans le même temps, ce dernier ne parvient cependant pas à freiner la boulimie de son complexe militaro-industriel qui met en place le SS 20, véritable piège que l'Union soviétique se tend à elle-même puisqu'il remobilise les opinions européennes et l'Alliance atlantique ; et par une autre erreur stratégique, il déclenche, après avoir hésité, l'invasion de l'Afghanistan, qui réveille les tensions ethniques au sein de l'empire et le radicalisme dans tout le monde musulman.

Passant à l'époque de Gorbatchev, l'auteur adopte un regard plutôt distancié. Il reprend à son compte le jugement de Jack Matlock, ancien ambassadeur américain à Moscou : « *C'est Mikhaïl Gorbatchev et non Ronald Reagan qui a mis fin au communisme en URSS* ». Il relève que les experts russes ont vite décelé l'irréalisme de la SDI, qualifiée alors de « *village hollywoodien* ». Pour Gratchev, le dirigeant russe choisit de faire le premier pas à cause de la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 1986. En décembre 1988, il annonce aux Nations Unies la fin de la doctrine Brejnev de souveraineté limitée au sein du camp socialiste dans un discours que l'auteur qualifie d'« anti-Fulton ». Cependant, les contreparties occidentales ne viennent pas ou peu. Le moment de vérité, ce sera le sommet du G7 de juillet 1991 à Londres, au cours duquel Gorbatchev n'obtient pas les crédits

qu'il demande et lance un avertissement : « *Il prédit l'arrivée des généraux au Kremlin au cas où la perestroïka politique ne serait pas soutenue économiquement par l'Occident. Le putsch militaire à Moscou devait confirmer ces événements quelques semaines plus tard* ». Pour Gratchev, il tombe ainsi victime d'une certaine naïveté et d'une « *ambition probablement démesurée* ».

Loin d'apporter l'apaisement espéré, la fin de la Guerre froide installe un désordre croissant : c'est le « retour du refoulé », avec la multiplication des conflits locaux et la tragique séquence Yougoslavie-Somalie-Rwanda-Soudan, qui ruine les espoirs mis dans les Nations Unies. A son tour, Vladimir Poutine, acclamé en 2001 par le Bundestag, ne s'estime pas payé de retour et lance à Munich en février 2007 son « *Fulton à rebours* ». La crise politique, économique et identitaire de la Russie suscite dans le pays un mélange d'arrogance et d'angoisse, une mentalité de forteresse assiégée. Tandis que dans les années cinquante, l'OTAN envisageait le franchissement du seuil nucléaire face à la supériorité conventionnelle soviétique, c'est maintenant la Russie qui planifie méthodiquement cette hypothèse.

Pour l'auteur, la « *guerre froide 2.0* » qui s'annonce est plus dangereuse que la précédente, parce que plus imprévisible et dépourvue de règles, avec une mosaïque non maîtrisée de conflits hybrides, une panoplie d'affrontements de haute et basse intensité qui ignorent les frontières et traversent les sociétés. La « *compression des changements dans un temps réduit* » installe une transition très instable, dans laquelle les élites comme les opinions ne sont pas prêtes à construire des compromis raisonnables. L'Occident a sa part de responsabilité : victime de son excès de confiance à la fin du siècle dernier, il a propagé un ultralibéralisme récupéré par de nouveaux acteurs plus agressifs que lui. Dans ce monde devenu trop compétitif, il passe ainsi « *de la gestion héréditaire au repli sécuritaire* ».

Au terme de ce parcours, Andreï Gratchev constate que la menace de la catastrophe reste le seul moyen de maîtriser la propension au conflit, mais dans des conditions désormais plus précaires. Les tentatives pour lui donner un cadre rationnel ne tiennent pas longtemps et l'évolution actuelle fait craindre un déclin du politique. Par un renversement de la formule de Clausewitz, la politique devient en effet « *la servante de guerres actives ou latentes de plus en plus diversifiées* ».

La vision est ample, le ton est grave et le jugement toujours équilibré : on sent que l'auteur a partagé les effrois rétrospectifs de l'équipe gorbatchévienne quand elle a pris la mesure de l'aberration comme des fragilités de l'arsenal nucléaire soviétique et tout le poids des choix historiques qui ont été alors assumés. Cette volonté de tirer quelques grandes leçons, de souligner les tournants décisifs et de repérer lucidement ce qui nous attend incite à une vigilance très nécessaire aujourd'hui. Elle mérite d'être saluée.

Christian HARBULOT, *Le Nationalisme économique américain*, VA Press, Versailles, 2017, 120 p.

Le nationalisme économique constitue une entorse au respect des leçons des théories néo-classiques et des doctrines libérales pourtant au cœur du discours économique des gouvernements américains depuis un siècle. Dans ce contexte, toute politique interventionniste se présente à la fois comme une dérive économiquement non optimale des actions publiques et une reconnaissance de l'assujettissement de l'économie au domaine politique, conduisant inéluctablement à la réduction des libertés individuelles. La remise en cause des traités internationaux de commerce constitue une atteinte au libre-échange et un recours aux rapports de force entre les Etats. La première puissance militaire et économique mondiale peut alors ne plus respecter les règles internationales qui semblent aller à l'encontre de ses intérêts. Par une diplomatie agressive, elle peut utiliser les forces combinées du dollar, les attributs du *soft power* et sa puissance militaire de dissuasion pour modifier les règles économiques internationales à son profit. Ce nationalisme économique était déjà appliqué à Venise au XIII^e siècle, par Louis XI et Louis XIV, par les Compagnies des Indes, et il a été recommandé par les mercantilistes et Friedrich List. Aujourd'hui, il est appliqué, sous des formes diverses, notamment par la Chine, la Russie, les Corée ou l'Inde.

Aux Etats-Unis, si la pensée libérale de Thomas Jefferson et sa défense de la liberté du commerce sont formellement reconnues comme le principe fondamental du fonctionnement de l'économie nationale, de fait, les choix économiques défendus par Alexander Hamilton, partisan d'une politique protectionniste fondée sur les tarifs douaniers, ont concrètement presque toujours inspiré les décisions de la Maison-Blanche. Après la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis ont décidé la mise en place des Accords de Bretton Woods dans le domaine monétaire et financier, du GATT – avec la fameuse clause de la nation la plus favorisée – et de l'OTAN, comme autant de confirmations de son *leadership* sur le monde occidental. Cette puissance a été confirmée en 1971 lorsque Washington a remis en cause les aspects essentiels des Accords de Bretton Woods concernant le lien entre l'or et le dollar, sans que ses alliés puissent réagir du fait de leur dépendance à la protection militaire américaine face à la menace de l'Union soviétique.

Pendant la présidence de Ronald Reagan, le patriotisme et l'anticommunisme sont devenus les idées phares de la politique étatique. L'idée selon laquelle la puissance américaine constituait un gage de paix pour le monde dit « libre » était alors régulièrement avancée. Dans ce cadre, ce qui était bon pour les Etats-Unis était nécessairement bon pour tous les pays qui acceptaient leurs règles politiques et leurs lois économiques et sociales, la confiance dans l'initiative individuelle et l'exercice de la démocratie. C'est aussi à l'instigation de Washington que, après l'effondrement du bloc de l'Est, l'OMC s'est substituée au GATT en vue

de pérenniser l'essor d'un libre-échange globalisé, encadré par un système monétaire et financier instable mais dominé par les Etats-Unis.

Cependant, tout en revendiquant la liberté des échanges, l'interventionnisme de l'Etat américain a subrepticement continué à s'exercer dans les faits, comme en témoignent l'existence du Buy America Act (protection des marchés publics), du Committee on Foreign Investment in the US (contrôle des investissements étrangers), du Trade Promotion Coordinating Committee (soutien étatique pour les projets de contrats internationaux stratégiques), et de l'Advocacy Center (assistance opérationnelle sur les marchés publics étrangers). Donald Trump se propose aujourd'hui de suivre les traces du pragmatisme combatif reaganien (« *Make America great again* », « *America first* ») par tous les moyens politiques, économiques et même militaires disponibles. Les accords bilatéraux, plus favorables aux pays les plus puissants, semblent devoir être privilégiés, comme en témoigne la remise en cause du Trans-Pacific Partnership Agreement (TPP), pourtant considéré par la Chine comme une arme de guerre économique dirigée contre elle.

La science économique d'aujourd'hui est dominée par les partisans d'un capitalisme libéré, autant que possible, des actions économiques de l'Etat. Or, si le gouvernement américain valide en pensée la doctrine libérale, il applique de fait une politique économique contradictoire avec les postulats néo-classiques. La mise en évidence de cette contradiction témoigne de l'intérêt pédagogique du livre de Christian Harbulot.

Trois autres observations auraient pu être faites, qui auraient approfondi son analyse.

Le nationalisme économique défend souvent les intérêts des groupes, constitués ou non, nationaux ou internationaux. S'il a pour objet la prospérité du pays, celle-ci n'est pas linéaire et généralisée à tous les citoyens. Les choix concernent certaines branches économiques, mais ils se font aussi au détriment d'autres choix tout aussi légitimes ou efficaces pour le développement économique du pays. Dans certaines circonstances, lorsque les actions de l'Etat sont influencées uniquement par la pression des lobbies, le protectionnisme peut réduire le pouvoir d'achat des consommateurs et limiter la compétitivité des firmes nationales.

Les organisations économiques internationales sont fortement influencées, matériellement, institutionnellement et juridiquement, par les pays *leaders*, notamment par ceux qui disposent des moyens militaires et technologiques les plus performants. Les règles qu'elles proposent ne sont que rarement une contrainte réelle pour les Etats-Unis, sanctuaire d'un capitalisme aménagé. Les politiques américaines conjuguées du « *benign neglect* » du dollar et du « *beggar thy neighbour* » témoignent de cette domination.

Dans le monde multipolaire, les entreprises internationales sont souvent plus puissantes que les Etats et elles se conduisent comme si elles étaient

apatrides. Leur lien avec leur pays d'origine n'est qu'une assurance à payer en vue d'un soutien financier dans le cas d'une grave crise mondiale.

Un ouvrage utile et pédagogique, néanmoins.

Jacques Fontanel

Lauric HENNETON, *La Fin du rêve américain ?*, Odile Jacob, Paris, 2017, 303 p.

Le point d'interrogation du titre de l'ouvrage est essentiel : il témoigne de la prudence de l'auteur et de la qualité de sa réflexion. On a beaucoup écrit sur le « rêve américain » et aussi sur sa fin annoncée. Lauric Henneton nous montre qu'il est complexe, qu'il a évolué et que sa fin n'est pas assurée.

L'auteur commence par une analyse très précise du « rêve américain », celui d'une vie prospère et libre, dans une société permettant à l'individu de tirer le meilleur parti de ses capacités, une société radicalement différente de l'Europe et des sociétés traditionnelles. Cela se décline dans tous les domaines, pas seulement politique et économique mais aussi religieux. L'homme américain est un don de la Providence, il réalise l'incarnation du protestantisme, il porte un exceptionnalisme dont il est très conscient. Tout cela entraîne un ensemble de réactions, de réflexes, de préjugés, fort bien détaillés.

L'expression achevée du « rêve américain » moderne, c'est la périurbanisation : multiplication à la périphérie des villes d'ensembles de maisons individuelles agréables, avec des centres commerciaux auxquels on se rend en voiture, voiture qui est le moyen de transport qui a permis la diffusion de ce mode de vie libre, confortable mais conformiste.

On remarque que l'exploitation du rêve américain comme un thème de politique intérieure ne devient systématique qu'au fond très récemment : c'est avec le président Clinton qu'elle apparaît réellement. Cette thématisation provient sans doute du fait que le rêve, justement, paraît à beaucoup d'Américains désormais menacé : par la montée des prix de l'énergie, qui complique la périurbanisation, par la diversité ethnique croissante, par le recul du sentiment religieux et des mœurs familiales traditionnelles.

Cela dit, l'auteur montre, par des études démographiques, sociologiques et d'opinion très fines, qu'il n'est pas certain que les nouveaux arrivants et les nouvelles générations ne conserveront pas en définitive le « rêve américain » : après le grave choc dû à la crise des *subprimes*, la construction des ensembles pavillonnaires a repris vigoureusement. L'évolution montre qu'il ne s'agit plus seulement de classes moyennes blanches : les ouvriers et les autres ethnies commencent aussi de façon significative à intégrer le « rêve américain » des banlieues prospères.

Enfin, ; l'évolution des réseaux d'énergie, le télétravail, l'arrivée de la voiture électrique automatique pourront rendre le mode de vie suburbain

supportable sur le plan de l'utilisation des ressources et en réduisant sa plus grande nuisance : la multiplication des embouteillages, malgré des équipements routiers toujours plus étendus. Il est tout à fait possible que la révolution technique en cours permette de sauver le rêve américain.

Cette étude fouillée, par approches multiples, prudente et ouverte est d'une lecture aisée, facilitée d'ailleurs par un excellent index. Elle immunise le lecteur contre les poncifs.

Georges-Henri Soutou

Claude MARTIN, *La Diplomatie n'est pas un dîner de gala. Mémoires d'un ambassadeur. Paris-Pékin-Berlin*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2018, 952 p.

Très tôt épris de la Chine, de sa langue et de sa culture, Claude Martin acheva en 2014 une longue et brillante carrière diplomatique comme ambassadeur à Pékin puis à Berlin. Les souvenirs qu'il livre dans un ouvrage de plus de 900 pages (un second volume consacré à la période berlinoise est prévu) constituent à la fois le récit d'un itinéraire personnel, une brillante fresque de la transformation de la Chine au cours des quarante dernières années et une longue enquête sur les avatars d'une politique française vis-à-vis de Pékin qui, tout en étant consciente des enjeux, accumule erreurs et rendez-vous manqués.

Claude Martin, dans un style vif et précis, n'a pas voulu se limiter à publier des carnets diplomatiques et à livrer un témoignage des rencontres et événements qui marquent ses postes successifs au Quai d'Orsay, au cabinet du ministre, à la direction des affaires économiques – où se négociaient alors à Bruxelles les premières politiques européennes –, à la direction d'Asie – où il s'impliqua en particulier dans la crise cambodgienne –, puis à ses différents séjours à l'ambassade à Pékin.

Il analyse et, souvent, dénonce les comportements des acteurs des jeux politiques et économiques qui font de la relation de Paris avec l'Asie tantôt un objet de fascination, notamment culturelle, tantôt le théâtre d'incompréhensions politiques et d'erreurs diplomatiques et stratégiques.

Alors même qu'il contribue personnellement à faire accueillir en France nombre d'intellectuels et de créateurs chinois dissidents, réfugiés politiques après les événements de Tien'anmen, il se montre particulièrement sévère vis-à-vis de l'exploitation personnelle que recherchent alors certains hommes politiques et de média autour du thème des droits de l'homme. De même ne cache-t-il pas sa colère contre les acteurs de la longue saga du contrat d'armement concernant des « frégates de Taiwan ». Il décrit les compromissions, reniements et multiples fausses promesses auxquels se livrent les acteurs, dont il ne dissimule pas les noms. Cette affaire se révéla ruineuse pour le crédit de la France à Pékin et pour ses positions en Chine face à ses compétiteurs européens et américains.

De ce point de vue, les mémoires de Claude Martin constituent un témoignage historique de première importance sur la manière dont la France, qui bénéficiait aux yeux des autorités de Pékin du crédit d'avoir été la première à les reconnaître diplomatiquement, a gâché ses atouts.

L'ouvrage de Claude Martin montre également avec une rare acuité la difficulté de combiner le temps long de l'action diplomatique déployée sur le terrain, grâce à la multiplication des réseaux personnels, le développement des affinités culturelles et la compréhension en profondeur des évolutions socio-culturelles du pays, et celui, qui ressort du temps court, qui voit les dirigeants dans la capitale soumis à toutes sortes d'urgences changeantes et de pressions médiatiques, politiques et électorales. La démonstration détaillée qui est faite de cette tension permanente, au cœur des diplomaties modernes, au moins dans les pays démocratiques, est d'autant plus convaincante que, en l'occurrence, il s'agit avec la Chine d'une relation qu'on voit au fil des pages devenir de plus en plus incontournable.

Claude Martin ne se contente pas de relater les épisodes d'une riche carrière diplomatique. Son ouvrage est aussi un témoignage de sa passion pour la Chine, ses hommes et ses femmes, sa culture et ses paysages.

Quittant le plus souvent possible Pékin pour se rendre en province, y compris dans les régions les plus éloignées et alors encore peu accessibles, il décrit la diversité des villes et des régions visitées et même souvent revisitées à différentes périodes de ses séjours en Chine. Il nous donne ainsi une vision privilégiée de l'évolution rapide et en profondeur du pays avec un recul historique inédit.

Pour le lecteur, c'est un plaisir de lecture supplémentaire, après les portraits des hommes et des événements qui ont fait le pays d'aujourd'hui, que de retrouver, à l'occasion de ces incursions dans la Chine profonde, les témoignages d'une culture et de paysages demeurés toujours aussi fascinants.

En dépit de son titre, qui peut apparaître un peu trop limitatif (allusion à un propos de Mao Zedong sur la révolution), les mémoires de Claude Martin constituent un témoignage incontournable pour comprendre le contexte dans lequel s'est effectuée l'accession de la Chine au rang de puissance mondiale en même temps qu'une invitation à revisiter la mutation en profondeur du pays.

Benoît d'Abouville

Jean-Marie MOEGLIN / Stéphane PÉQUIGNOT (dir.), *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Age (IX^e-XV^e siècle)*, PUF, Paris, 2017, 1 106 p.

Pour un contemporainiste, le livre de Jean-Marie Moeglin et Stéphane Péquignot est particulièrement stimulant et intéressant. Il faut d'emblée rappeler qu'il eut un prédécesseur dont l'intérêt ne se dément pas : *Le Moyen Age*, de François L. Ganshof (Hachette, 1953). Cet ouvrage s'ouvrait

par une fameuse introduction, celle de Pierre Renouvin. Le directeur de la série « Histoire des relations internationales » y fixait un vaste programme : sans négliger une conception traditionnelle, celle des relations entre les gouvernements qui privilégie chefs d'Etat, ministres, collaborateurs, agents, il invitait à étudier les « *forces sous-jacentes* », les « *mouvements profonds* » derrière « *l'agitation de surface* » (Fernand Braudel). En un mot, P. Renouvin plaçait l'histoire des relations internationales dans le cadre d'une histoire générale.

Alors que F. L. Ganshof et P. Renouvin ne mettaient pas de guillemets à l'expression « relations internationales », J.-M. Moeglin et S. Péquignot, dont le premier objet est la diplomatie, choisissent d'en mettre, marquant comment, parfois, la transparence du vocabulaire peut s'avérer trompeuse. L'expression « relations internationales » désigne un champ de recherche identifiable et pertinent dans les périodes moderne et contemporaine ; elle s'applique plus rarement au monde médiéval, dans lequel les États-nations n'existent pas, où il y a une multitude de détenteurs d'autorité et où il est difficile de faire une distinction tranchée entre les affaires internes à un royaume et les affaires extérieures à celui-ci.

Le livre de J.-M. Moeglin et S. Péquignot embrasse une longue période, de la dissolution des structures carolingiennes aux États modernes. Nourri de nombreux exemples et d'une ample bibliographie, il est organisé en trois parties : la première a trait à l'état des savoirs (acteurs, cadres, ambassades, traités...), la deuxième est un essai d'historiographie occidentale comparée ; la troisième, conformément aux canons de la collection « Nouvelle Clio », rapporte sur plus de 300 pages les sources et la bibliographie.

A la fin du Moyen Âge, la forme dominante est celle de la monarchie nationale dynastique. Les monarchies affirment leur identité autour des concepts de « Maison » (Maisons de France, d'Angleterre, d'Aragon, d'Autriche...). Les « relations internationales » sont fondamentalement des relations entre rois, princes ou puissants qui, pour d'abord ne représenter qu'eux-mêmes, engagent aussi plus que leur simple personne. Plusieurs facteurs conditionnent largement les pratiques diplomatiques : les cadres des échanges, les possibilités physiques de déplacement par terre, par voie d'eau ou par mer, les langues (les différents parlars « romans » régionaux issus du latin) et l'écrit – la pratique épistolaire se diffuse, au XIII^e siècle « *L'Europe recommence à s'écrire* » (p. 134), les archives deviennent un instrument important des relations internationales.

Pendant la période, trois manières de conclure une *amicitia*, un lien personnel et quasi juridique, sont opérantes. Rencontres fréquentes (par exemple entre rois anglais/ducs de Normandie et rois de France aux XI^e et XII^e siècles, rencontre de François I^{er} et de Henri VIII au camp du Drap d'or en 1520 ou rencontres sur une frontière), caractérisées par des gestes de proximité physique, un entretien secret, une remise de cadeaux, des réjouissances. Mariages dans le cadre d'un système d'échanges des femmes généralisé, qui devaient permettre d'unir de façon durable des familles et

deux territoires (par exemple Jeanne de Navarre épouse Philippe le Bel, Anne de Bretagne épouse Charles VIII, puis Louis XII) ; existent aussi des substituts au mariage : l'adoption, le parrainage, la conclusion d'un lien vassalique.

La partie consacrée aux acteurs des relations internationales est une des plus importantes. L'évolution des termes d'*ambascia* ou d'*ambasciator* permet de montrer que le Moyen Age n'envisage pas la pratique de l'ambassade avec des catégories exactement superposables à celles de l'époque contemporaine (p. 349). Fidélité, dévouement et discernement sont nécessaires aux ambassadeurs (clercs, religieux ou nobles), hommes de confiance, proches du pouvoir. Leur immunité est une condition indispensable aux échanges ; elle est reconnue *de facto*. Il n'existe pas avant le XV^e siècle d'ambassadeurs professionnels qui possèdent une expertise et un véritable savoir-faire diplomatique. Un des acquis du livre est la démonstration qu'on ne peut réduire le Moyen Age à une page blanche ou à une longue période de gestation de pratiques diplomatiques, même si le *Quattrocento* marque une transformation importante ; dès lors, les acteurs augmentent en nombre et se diversifient.

Le but des relations internationales au Moyen Age est la conclusion d'un traité qui entérine une relation de paix ou d'alliance et fixe les obligations réciproques des partenaires. Sont établies les étapes qui y mènent, depuis la phase de préparation jusqu'aux garanties de leur respect. Différents types de traité sont signés : trêve ou traité de paix, traité d'alliance, de protection, de commerce. L'association du commercial et du politique se trouve consacrée dans l'alliance conclue en 1467-1468 entre le roi d'Angleterre Edouard VII et Charles le Téméraire ; le facteur commercial prend une importance croissante dans la politique des Etats mais ne met pas fin à l'imbrication du politique et de l'économique (pp. 570-571). L'information sur l'étranger et l'espionnage paraissent tenir une plus grande place. Le Moyen Age donne une importance certaine à la négociation, à l'arbitrage, mais rien n'est vraiment négocié sur le fond (p. 671).

La dernière partie de l'ouvrage pose une question essentielle : existe-t-il alors un droit international, des règles régissant les relations diplomatiques ? Il existe un « droit de faide », code implicite connu de tous : un individu qui estime avoir subi un tort ou une injure est en droit d'en demander et d'obtenir lui-même réparation. Trois voies s'offrent à lui : une voix de justice, qui peut jouer un rôle à l'intérieur d'un royaume ; une voie de paix (la recherche de satisfaction par le biais d'arbitres, de médiateurs) ; une voie de guerre ou de vengeance. L'Eglise procure aux princes la possibilité de donner une légitimité à leurs propres guerres au nom du bien commun (« la guerre juste »).

La conclusion est ferme : « *Le droit international comme ensemble de règles et normes reconnues par tous et régissant les relations entre peuples et Etats est très largement restée au Moyen Age une chimère* » ; les

références au *jus gentium* (Cicéron) ne faisaient que les conjurer. « *Les relations 'internationales' étaient avant tout des relations entre puissants qui se considéraient comme engagés par les accords qu'ils avaient conclus, aussi longtemps en tout cas que ces accords leur étaient utiles.* » (p. 749). A l'évidence, ces dernières conclusions sur une période qui peut sembler lointaine invitent aujourd'hui encore à la réflexion.

Michel Leymarie

Stephen SMITH, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset, Paris, 2018, 267 p.

Stephen Smith, de nationalité américaine, est aujourd'hui professeur d'Etudes africaines à l'université Duke. Il a été pendant vingt ans un journaliste spécialiste de l'Afrique (*Libération*, puis *Le Monde* notamment) et un consultant pour les Nations Unies ou l'International Crisis Group. Il a publié plus d'une dizaine d'ouvrages en français, dont le polémique *Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt* (2003, Calmann-Lévy).

Stephen Smith sort aujourd'hui un nouveau livre, d'apparence bien documenté, qui peut bousculer certaines représentations ou croyances s'agissant de la « *rencontre migratoire* » entre l'Afrique et l'Europe : *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*. Il comprend une introduction suivie de cinq chapitres : I. La loi des grands nombres, II. L'île-continent de Peter Pan, III. L'Afrique émergente, IV. Un départ en cascade, V. L'Europe entre destination et destin, puis une conclusion sur des scénarios d'avenir.

Stephen Smith entend d'abord, à partir de nombreuses données statistiques et quantitatives, rappeler l'importance du réservoir migratoire que constitue l'Afrique, en particulier l'Afrique subsaharienne. La population au sud du Sahara a en effet quadruplé entre 1960 et 2015, passant de 230 millions à plus d'un milliard. Pour l'auteur, la fin des traites négrières et de la « *rencontre coloniale* », puis la mise en place d'infrastructures minimales et d'une première politique de « *santé globale* », ont contribué à « *la plus forte croissance démographique dans l'histoire de l'humanité* ». Celle-ci continue et constitue bien une exception dans le monde actuel. La baisse de la mortalité infantile n'a, il est vrai, pas encore entraîné partout une diminution sensible du taux de natalité. A l'heure actuelle, plus de 40% de la population africaine a moins de quinze ans. D'ici 2050, 28 Etats subsahariens pourraient alors voir leur population doubler, et neuf autres devraient voir la leur quintupler (notamment au Sahel). On estime en outre qu'en 2050 le rapport sera de 450 millions d'Européens pour quelque 2,5 milliards d'Africains (dont les deux tiers auront moins de trente ans). A la fin du XXI^e siècle, trois naissances sur quatre pourraient avoir lieu au sud du Sahara. En toute hypothèse, la pression démographique actuelle fractionne déjà les ressources des sociétés en cause, met sous grande tension l'allocation des biens publics et des infrastructures (routes, écoles,

hôpitaux, etc.), alimente la corruption et menace la démocratie. L'absence d'une « révolution verte » à même d'exploiter les terres arables disponibles et de nourrir l'ensemble de la population aggrave les situations locales. Et les pressions démographiques sur des ressources naturelles (terres et eaux) déjà fragilisées par le réchauffement climatique s'ajoutent aux « causes » de conflits de basse ou de haute intensité qu'on peut observer au sud du Sahara. L'ensemble nourrit les envies d'Europe.

Stephen Smith démontre ensuite comment la mondialisation, qui permet l'émergence d'une première « classe moyenne », pourrait venir renforcer les flux migratoires et entraîner le départ vers l'Europe de toute une jeunesse africaine. C'est la thèse du livre. Ne fuit pas qui veut mais ceux qui ont déjà quelques moyens et qui peuvent compter sur des relais dans les pays d'accueil (communautés diasporiques). Or l'Afrique émergente serait en train de fournir aux masses les moyens de partir (« *les bons augures venant de l'Afrique seront de funestes présages pour l'Europe* »). Autrement dit, la rencontre manquée au XX^e siècle en raison du sous-développement du continent est désormais portée par un développement minimal (issu des politiques de co-développement ou des investissements de grandes puissances) qui, s'il est encore insuffisant pour stabiliser les populations sur place, permet dans l'immédiat à toute une génération d'aller chercher un meilleur avenir ailleurs. Les risques inhérents au parcours d'exil et aux politiques migratoires restrictives de l'Europe apparaissent finalement calculés – le taux de disparus en mer, rappelle l'auteur, était de 0,37% en 2015. Bref, une « *rencontre migratoire* » à grande échelle entre l'Afrique et l'Europe se prépare et elle créera des tensions identitaires majeures. Dans ces conditions, les membres de l'Union, de façon concertée ou unilatérale, cherchent à externaliser les protections accordées et à mettre en place une sorte de nouveau *limes* en « fixant » au moyen de conventions migratoires les flux en Turquie, au Niger, en Libye, etc., dans une première ceinture protectrice. Pour l'auteur, toute tentative purement sécuritaire serait promise à l'échec.

En définitive, l'ouvrage est tout à fait passionnant, bien écrit par un spécialiste indéniable des enjeux en cause. Il va à l'encontre de certaines visions déconnectées du phénomène migratoire mais tombe parfois lui-même dans une pensée trop systématique. L'auteur nuance en effet peu sa thèse – qualifiée par François Héran de « *prophétie* » – et le titre de l'ouvrage et certains de ses développements rendent inaudibles les quelques doutes exprimés. Pourtant, la « *rencontre migratoire* » à grande échelle entre l'Afrique et l'Europe n'est en rien certaine. Les migrations sont surtout infra-africaines de nos jours et tout départ en masse à l'avenir dépend de nombreux facteurs sociaux et économiques qu'il est encore difficile de déterminer avec certitude à ce stade. Au surplus, l'ensemble souffre un peu d'un appareil critique incomplet et d'un appui sur des données certainement fragiles. Par exemple, l'émergence d'une classe moyenne est un phénomène indéniable au Nigeria ou en Angola – mais moins

ailleurs... Sur le fond également, l'auteur néglige le poids supplémentaire du réchauffement climatique sur la pression démographique identifiée. Il refuse aussi de distinguer entre migrants légaux et illégaux, entre migrants économiques et demandeurs de protection – alors que les motifs de l'exil ne sont pas les mêmes et que les enjeux pour l'Europe peuvent ici être différenciés. Stephen Smith consacre enfin trop peu de son ouvrage à l'intérêt souvent avancé pour le Vieux Continent de l'arrivée de migrants adultes. De même, le fameux *brain gain* pour les pays quittés est aussi négligé. Et la conclusion sur les « scénarios d'avenir » est plutôt décevante (Eurafrique, Europe forteresse, dérive mafieuse, retour au protectorat, politique de bric et de broc).

Julian Fernandez